

Nombre de syndics en exercice	: 12 + 4
Nombre de présents ou représentés	: 10
Pour	: 10
Contre	:
Abstention	: /

DOCUMENT AFFICHE DU 30/04/26 AU 15/05/26

42-337

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 21 avril 2026

L'an deux mille vingt-six le 21 avril à dix heures trente, le Syndicat du Canal de Ventavon St-Tropez est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la vice-présidence de M. René Isnard.

Etaient présents : Christian Gallo, René Isnard, Daniel Robert, Christian Troja, Joël Christophe, Michel Costanzo, Jérôme Samuel, Bernard Nal

Etaient absents : Christian Garcin, Nicolas Richier

Étaient excusés et représentés : Jean Noel Nal (Pouvoir donné à Bernard Nal), Rémy Lieutier (Pouvoir donné à Daniel Robert)

Assistaient sans voix délibérante à la réunion : Vincent de Truchis (Directeur), Richard Chaix (Responsable Administratif et Financier)

Secrétaire de séance : Daniel Robert

Objet : Choix du mode consultation pour le remplacement des cellules, armoires de puissance et armoire de courant faible sur la station des Empeygnées.

Monsieur le Président informe le syndicat que les armoires électriques de cette station n'ont pas été remplacées depuis les années 1970. La vétusté de ces installations pourrait, en cas de panne sérieuse, mettre la station à l'arrêt et générer un préjudice important pour l'irrigation.

Le Directeur estime que le projet, sans qu'il ait été produit de devis, pourrait être estimé entre 230 000 € et 350 000 € HT. Le Président propose que les agents de Gap et Ventavon St-Tropez élabore un projet jusqu'au dépôt de l'appel d'offres.

Pour ce faire, le Président informe le syndicat qu'il doit être délibéré sur les dispositions à prendre en matière de choix du mode de consultation.

Compte tenu du montant estimé, l'appel d'offres sera déposé sur le site des marchés publics de l'ASA, un MAPA travaux avec une durée de consultation minimum de 35 jours. A l'issue de la remise des offres, le Directeur rédigera le rapport d'analyse des offres (RAO) qui sera soumis à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) puis présenté au conseil d'administration pour attribution du marché.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le syndicat à l'unanimité des membres présents et représentés, donne :

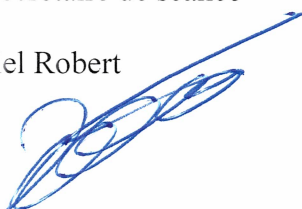
- Un avis favorable pour lancer une consultation sur le site <https://tpbm.e-marchespublics.com>, pour un marché type MAPA travaux, avec une durée de consultation de minimum 35 jours. Après remise des offres, analyse et rédaction d'un Rapport d'Analyse des Offres (RAO), avis de la CAO et décision du syndicat.
- Tout pouvoir à son Président pour signer les pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré au Poët, les jour, mois et an que dessus.

Une feuille d'émargement signée des membres présents est annexée au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance

Daniel Robert



Certifiée et rendue exécutoire,
Le Président,

Christian Gallo

